



## ATTESTATION

### Pass'Sports et Culture

2025-2026

***Cette attestation est à remettre à l'association ou l'organisme lors de l'inscription de votre enfant à la pratique d'une activité culturelle et/ou sportive.***

#### Profil du demandeur

Nom et prénom de l'enfant :

Né(e) le : Domicilié(e) :

Nom et Prénom du (des) parent(s) :

Adresse du (des) parent(s) :

Nous soussignés, Jean-Luc ANDERHUEBER, Président de la Communauté de communes des Vosges du sud et Maurice LEGUILLON, Maire de la commune de Grosmagny, attestons **que l'enfant**, ..... rentre dans le cadre du dispositif « Pass'Sports et Culture » pour 2025-2026 et peut donc à ce titre bénéficier d'une participation de :

- la communauté de communes, d'un montant maximum de 15 Euros
- la commune de Grosmagny, d'un montant maximum de 10 Euros

Soit un montant maximum de 25 Euros, qui sera versé à l'**Association ou organisme**.....

Fait à Grosmagny, le     /     /2025

**Le Maire de Grosmagny,**

**Maurice LEGUILLON**

---

#### *Partie à remplir par l'association ou l'organisme*

Mme ou M. ...., responsable de l'Association ou de l'organisme «.....» atteste que l'enfant ..... , domicilié à Grosmagny, est inscrit pour la pratique d'une activité au cours de la saison 2025/2026.

Montant de la cotisation totale : ..... €.

Autres aides perçues (CAF, Etat, autres) et montant : .....

Fait à ..... le     /     /2025

*(Cachet et signature)*

**N.B : L'association devra adresser la présente attestation accompagnée d'un Relevé d'Identité Bancaire à la Communauté de communes des Vosges du sud, 26 bis Grande rue 90170 ETUEFFONT ou par mail [passportculture@ccvosgesdusud.fr](mailto:passportculture@ccvosgesdusud.fr)**